

pour *prison*, il y a loin de là à une *maison épiscopale* prise pour un évêché.

La porte de Chalemont était en dessus de la *prison pontificale*, parce que cette prison se trouvait en contre-bas de la porte. Cette ancienne prison est aujourd'hui le logement de l'aumônier du couvent de Sainte-Marie-d'en-haut.

Elle était *prison pontificale*, parce que le pape avait la haute main sur la juridiction que les évêques de Grenoble exerçaient concurremment avec les dauphins. Valbonais est rempli des transactions qui sans cesse venaient rétablir leurs droits respectifs.

Durivail, après avoir dit l'ancienne ville et ses deux portes sur la rive droite, après avoir attribué à Gratien la nouvelle ville sur la rive gauche, arrive à Charlemagne.

Ce prince élève au-delà de l'Isère, *trans Isaram*, une église dédiée à saint Vincent.

Cette église, pour les Grenoblois, fut celle qui, de l'autre côté de l'Isère, a existé longtemps à Sainte-Marie-d'en-haut, jadis leur église de Fourvière.

Durivail s'en explique tout aussitôt ; mais sa pensée disparaît dans la traduction et les commentaires de M. Macé.

Voici cette traduction :

« Enfin, à cette église Saint-Vincent, on a ajouté la *cathédrale* dédiée à la Vierge Marie, et un palais épiscopal qui comprit la porte d'Hercule, laquelle fut dès lors appelée la porte de l'évêché... »

A en croire cette traduction, ce n'est point une simple église dédiée à la Vierge Marie qui aura été annexée à l'église de Saint-Vincent, c'est la *cathédrale*.

Si nous nous demandons quelle est cette cathédrale, le commentaire est là pour bien nous expliquer que l'église de Saint-Vincent a été d'abord celle de Saint-Hugues, chapelle de la cathédrale de la place Notre-Dame. « L'église